



Les Offices jeunesse
internationaux du Québec

LOJIQ - Les Offices jeunesse internationaux du Québec / Participer / Participer à nos projets /
Assistant à la coordination d'événements à la Commune de Silly

Du 11 juin au 31 août 2018

Assistant à la coordination d'événements à la Commune de Silly

Destination : Silly, Belgique

Date limite : 10.05.2018

LOJIQ - Les Offices jeunesse internationaux du Québec - souhaite soutenir la participation d'un stagiaire qui agira à titre d'assistant à la coordination d'événements pour la réalisation de diverses activités culturelles dans la Ville de Silly, en Belgique, du 11 juin au 31 août 2018.

Milieu de stage

La Commune de Silly se situe à 45 km de Bruxelles en campagne. Le stagiaire travaillera auprès de l'échevinat (service administratif qui dépendent de l'échevin) de la culture de la commune. Ce service culturel a à cœur d'installer au sein de la Commune une dynamique culturelle destinée à tous. Arts plastiques, théâtre, musique, culture du monde constituent, entre autres, la toile de fond d'une activité culturelle riche et diversifiée de la Commune. Le Printemps musical, le festival Théâtre au vert, Sites en ligne, la Nuit de la musique, le Parcours d'artistes, les Jeudis Jazz Session et bien d'autres événements ont fait de Silly une Commune reconnue pour sa dynamique culturelle. Pour plus d'information, cliquez [ici](#).



Silly.be

Contenu du stage

À titre d'assistant de coordination des événements, le stagiaire contribuera à la mise en place de diverses activités culturelles durant la saison estivale. Son mandat consistera à assurer l'accueil des artistes, faire la mise en place de la scénographie, gérer les réseaux sociaux des événements et toutes autres tâches logistiques. Les événements ciblés sont:

- Parcours des saveurs;
- Nuit de la musique;
- Soirées paillottes (musique électro lounge);
- Concerts d'été en plein air;
- Festival de théâtre;
- Soirée cabaret;
- Semaine thématique sur le Liban.

L'horaire de travail sera de 30 heures par semaine, événements compris.

Critères d'admissibilité

- Être âgé entre 18 et 35 ans ;
- Être citoyen canadien ou détenteur du statut de résident permanent ;
- Détenir une carte valide d'assurance maladie du Québec (RAMQ) ;
- Habiter au Québec depuis au moins un an ;
- Avoir terminé ses études et être sans emploi ou sous-employé (occuper un emploi à temps partiel

- dans un domaine non lié à sa formation) ;
- Les travailleurs autonomes sont également admissibles.

Il est à noter que les étudiants ne sont pas admissibles.

Si votre candidature est acceptée, vous devez, pour pouvoir bénéficier du soutien de LOJIQ, être membre de la Fondation LOJIQ. L'adhésion annuelle de 25 \$ vous permet de soutenir les actions de LOJIQ auprès des jeunes québécois engagés dans une démarche de mobilité internationale, et vous procure des avantages négociés auprès de partenaires.

Profil recherché

- Détenir une formation en gestion événementiel, communication, relations publiques ou tout autre domaine connexe en lien avec le mandat du stage;
- Posséder de l'expérience en événementiel ou dans le spectacle vivant;
- Avoir des notions de régie musicale et de montage de scène;
- Faire preuve d'autonomie et d'organisation;
- Être capable de mener plusieurs dossiers de front et être apte à travailler en équipe;
- Maîtriser le français et l'anglais, à l'oral et à l'écrit;
- Posséder un permis de conduire (un atout).

Soutien financier offert

Après acceptation de sa candidature, le participant recevra de LOJIQ :

- Le remboursement de 65% du coût du transport international jusqu'à concurrence d'un montant de 750\$;
- La couverture d'une assurance responsabilité civile et un soutien financier conditionnel et partiel pour l'obtention d'une « assurance voyage / soins médicaux d'urgence » pour la durée du projet à l'étranger;
- Un montant forfaitaire pour le transport au Québec pour les participants provenant de certaines régions éloignées;
- Une indemnité hebdomadaire de 350\$ pendant 12 semaines.

La Commune de Silly offre:

- L'hébergement pour la durée du stage;
- Les frais d'alimentation les jours d'évènement;
- Une contribution forfaitaire pour les déplacements de travail en dehors du bureau, s'il y a lieu.

Autres conditions de participation:

- Les frais de séjour, ainsi que tous les autres frais (passeport, taxes d'aéroport, frais pour les bagages, etc.) sont à la charge du stagiaire;
- Le stagiaire s'engage à voyager sans accompagnateur;
- Le stagiaire est responsable de l'achat de son billet d'avion et de son assurance voyage.

Votre candidature doit comprendre:

- Votre curriculum vitae actualisé;
- Une lettre exposant votre situation face à l'emploi, vos expériences, vos motivations et objectifs en lien avec ce stage ainsi que les bénéfices et retombées que vous pensez retirer de cette expérience.

Pour soumettre votre candidature, vous devez :

1. Vous créer un compte sur le Portail LOJIQ ;
2. Cliquer ici pour accéder au formulaire de fiche de candidatures sur le Portail LOJIQ.

Date limite pour soumettre votre candidature : Jeudi 10 mai 2018 à 17h.

Pour information :

Fetra Andri
Adjoint aux programmes
Les Offices jeunesse internationaux du Québec
(418) 646-0056 ou au numéro sans frais 1-800-465-4255
fandri(at)lojiq.org